



Quitter le foyer un soir suite à des disputes

Par **reneecay**, le **12/09/2013** à **15:17**

Bonjour,

suite à de violentes disputes répétitives avec mon mari et des insultes dégradantes, je ne souhaite plus rentrer chez moi ce soir.

Ayant 3 jeunes enfants et travaillant à 30 km de chez moi, mon mari s'occupe d'eux le soir.

Si je ne rentre pas ce soir quels sont les risques juridiques?

Dois-je le prévenir par mail?

Je voudrais prendre un peu de distance pour qu'il réfléchisse, mais je ne veux pas que cela ait des conséquences.

Pouvez-vous m'indiquer comment faire?

Cordialement

Merci

Par **menaud**, le **14/09/2013** à **13:05**

Bonjour,

ne vous inquiétez pas. Aller prévenir la gendarmerie de votre situation en leur précisant chez qui vous allez.

Vous avez le droit de partir un peu mais pas plus d'un mois car après se sera considéré comme un abandon de domicile. Ma mère est passé par là et c'est la démarche qu'elle a effectué.

La gendarmerie lui a dit qu'elle avait tout à fait le droit de prendre des vacances.
Bon courage.

Par **sheryne77**, le **15/09/2013** à **09:00**

bonjour

il faut absolument faire une deposition de main courante relatant les faits de violences et aussi signaler vtre depart et les motifs

prenez le temps d y reflechir je vous conseille en premier temps de prendre soins de votre santé et votre morale allez voir un psychologue pour vous aider à évacuer tout ça

faite vous soutenir par une association d aide aux victimes de violences 39/19 numero nationale vous orientras sur un service plus proche

contactez aussi la maison du droit et de la justice il vous renseigneront sur tout vos droit et obligations

votre mairie vous donnera les coordonnés

dans chaque tribunal vous pouvez être renseigner même par tel il ya aussi le 39/39 service public tel il vous passeront un juriste compétent dans le domaine precis

ressaisissez vous et courage reposez vous sans vous endormir !

je vous souhaite du courage et bonne continuation

s il ya besoin vous pouvez me questionner je suis passer par la

merci à tous les benevoles